

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

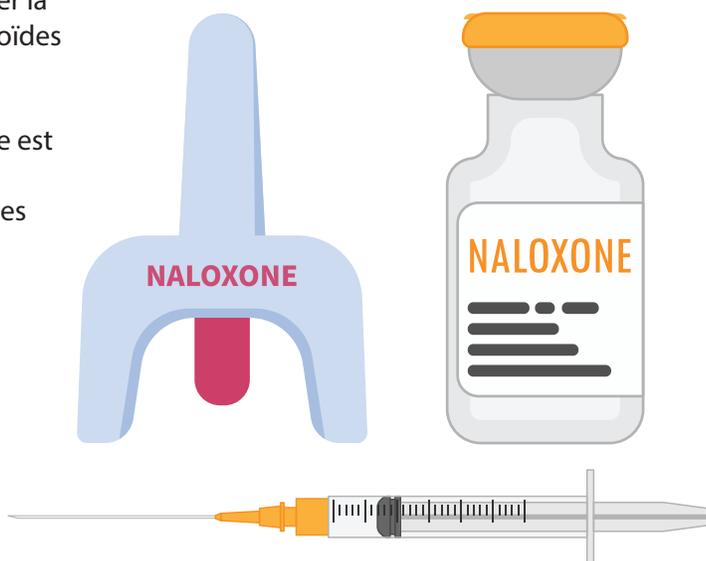
Bulletin de Médicamentssecuritaires.ca

Volume 15 • Numéro 9 • Le 10 septembre 2024

Les trousse de naloxone : Pour que tout le monde puisse sauver des vies

Les opioïdes sont des médicaments qui aident à gérer la douleur. Cependant, une trop grande quantité d'opioïdes (une « surdose ») peut entraîner une sensation de faiblesse, un ralentissement de la respiration, des difficultés à se réveiller et même la mort. La naloxone est un médicament qui peut inverser les effets d'une surdose d'opioïdes. Connaître et reconnaître les signes d'une surdose d'opioïdes et utiliser la naloxone peut sauver des vies.

Erreurmed.ca a reçu des rapports qui démontrent l'importance d'avoir en sa possession une trousse de naloxone et de l'utiliser en cas de besoin. Dans l'un de ces rapports, quelqu'un a reconnu qu'une personne présentait des signes de surdose d'opioïdes et lui a administré de la naloxone. Cette action rapide et l'appel au 911 ont permis de sauver une vie.



Les conseils suivants au sujet de la naloxone peuvent aider à réduire les préjudices causés par les opioïdes :

- Connaissez les signes d'une surdose d'opioïdes et soyez en mesure de les reconnaître. Pour en savoir plus, consultez cette [documentation de Santé Canada](#).
- **Sachez où** vous pouvez vous procurer une trousse de naloxone. Demandez son mode d'emploi à votre prestataire de soins de santé. Les pharmacies participantes proposent des trousse de naloxone (injectable ou en vaporisateur nasal) gratuitement.
- Dites à votre famille et aux personnes qui s'occupent de vous où se trouve la trousse de naloxone et assurez-vous qu'ils savent comment l'utiliser.
- **Si vous pensez qu'une personne est en surdose, appelez le 911.** Une fois la naloxone administrée, ses effets ne durent pas longtemps.
- N'oubliez pas de remplacer la trousse après utilisation.

Ce bulletin a été développé en collaboration avec la Coalition pour de meilleurs médicaments et [Patients pour la sécurité des patients du Canada](#).

Les recommandations sont partagées avec les prestataires de soins de santé par l'entremise des bulletins de sécurité de l'ISMP Canada, afin que des changements puissent être faits de manière collaborative.

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel.